

neuf capsules. Les poumons, surtout le droit étaient extrêmement congestionnés. Le côté droit du cœur était rempli de sang. Je n'ai pu faire un examen aussi minutieux de ces organes, vu le transport. D'après l'analyse et les lésions des tissus je suis d'opinion que la mort de la défunte est due à l'empoisonnement par l'arsenic, dont la quantité trouvée dans les viscères était beaucoup plus que suffisante pour causer la mort. D'après les symptômes tels que décrits par les médecins que j'ai entendus en cour réunis aux lésions des tissus et à l'analyse chimique, je suis convaincu que la défunte est morte empoisonnée par l'acide arsenic. J'ai fait un rapport minutieux de mon analyse, que j'ai remis au Coroner de ce district et ce rapport est correct et mon témoignage est conforme à ce rapport. La cire sur la corde autour du vase était verte.

*Transquestionné.*—Quand j'ai reçu le vase du Coroner, le trou à la partie inférieure du vase était bouchée avec un bouchon d'épi de ble d'inde, semblable à celui qui y est actuellement par la qualité. Autant que je me rappelle il n'y avait pas de cire et la corde à l'entour du vase ne passait pas sur le trou qui est à la partie inférieure. La cire sur le bouchon en question, de même que sur le vase était de la cire verte ordinaire. J'ai examiné attentivement le vase, notamment la cire et elle était toute verte. Je me rappelle parfaitement le trajet et les incidents du vase, tel que décrit par le Coroner et le Dr. La farge; et je crois qu'il aurait été possible, même facile d'enlever le bouchon, d'introduire dans le vase beaucoup de matières, attendu que le vase n'était rempli qu'à peu près la moitié et puis de poser un bouchon semblable, couvert d'une cire semblable. On aurait pu oter

les cordes en faisant disparaître la cire par la chaleur, ouvrir le vase par le couvercle et même substituer une toute autre matière à celle qui y avait été déposée. Les viscères d'un homme et d'une femme sont identiques, moins les organes abdominaux où l'on trouve la matrice chez la femme. Je me rappelle bien les quelques symptômes décrits par plusieurs destemoin. Ces symptômes peuvent être causés par un certain nombre de maladies, tout aussi bien que par l'empoisonnement, avec néanmoins quelque différence que les médecins peuvent reconnaître. Il était possible entre le jour de la mort de la défunte et celui de l'autopsie, d'introduire dans son corps les matières que j'ai décrites, mais elles n'auraient pas produit d'inflammation. Les lésions des tissus que j'ai signalés dans les organes peuvent être produites par d'autres maladies que l'empoisonnement, notamment la gastrite et la gastro entérite. l'inflammation de l'estomac, mais la gastrite essentielle est si rare que son existence est niée et je crois avec raison; mais la gastro entérite se rencontre assez souvent. Les symptômes du *choléra du pays* sont à peu près analogues à ceux de l'empoisonnement par l'arsenic. Je dis que les lésions des tissus seules ne sont pas une preuve d'empoisonnement. Le fait cumulatif de l'arsenic a été avancé par quelques uns, mais est loin d'être prouvé et le plus grand nombre le rejettent. L'arsenic existe parfois dans certaines substances alimentaires, comme adultération. On a trouvé dans certaines sources, de l'arsenic et notamment dans deux, en Europe, l'année dernière. Les marinades peuvent être adultérées parfois, par de l'arsenic de cuivre. Orfila après une suite d'expériences sur les animaux à prétendu qu'au bout de dix huit jours environ, l'arsenic, introduit

dar  
tên  
con  
La  
me  
pote  
me  
nie  
emp  
gué  
Il e  
pays  
qua  
de a  
la m  
grai  
cela  
calc  
bide  
leme  
sénit  
il y  
se s  
un g  
gout  
d'opi  
nic,  
a pa  
que  
veur  
qu'e  
que  
emp  
serai  
les g  
trou  
vase  
d'un  
R  
sym  
situ  
ama  
une  
et se  
P  
en c